NF C15-211F1, NF C15-211 F1

JUIN 2010

www.afnor.org

Ce document est à usage exclusif et non collectif des clients STANDARDS WEBPORT. Toute mise en réseau, reproduction et rediffusion, sous quelque forme que ce soit, même partielle, sont strictement interdites.

This document is intended for the exclusive and non collective use of STANDARDS WEBPORT (Standards on line) customers. All network exploitation, reproduction and re-dissemination, even partial, whatever the form (harcopy or media), is strictly prohibited.



Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans accord formel.

Contacter:

AFNOR – Norm'Info 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél: 01 41 62 76 44 Fax: 01 49 17 92 02

E-mail: norminfo@afnor.org



WEBPORT

Pour: VINCI Energies

le: 29/06/2017 à 14:09

Diffusé avec l'autorisation de l'éditeur

Distributed under licence of the publisher

NF C15-211F1, NF C15-211 F1:2010-06

Afnor, WEBPORT le 29/06/2017 à 14:09 Pour : VINCI Energies



INTERPRETATION DE NORME PAR L'UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITE (1)

Installations électriques à basse tension Installations dans les locaux à usage médical

Juin 2010

15-211 F1 Juin 2010 Concerne :

NF C 15-211 août 2006 (2) Article 5.4

Question 1:

Les socles de prise de courant qui ne sont pas destinés à un usage médical sont ils visés par l'article 5.4 de la NF C 15-211 ?

Réponse 1 :

Dans les unités d'hospitalisation, seuls les socles de prise de courant dédiés à l'usage médical sont concernés par l'article 5.4 de la NF C 15-211. Une identification de celles-ci est nécessaire avec la mention suivante « usage médical ».

Question 2:

Est-il possible de décompter les socles de prise de courant jointifs comme un seul point d'utilisation ?

Réponse 2 :

Lorsque plusieurs socles de prise de courant sont installés jointivement ou dans un même boîtier, chaque socle est décompté comme un point d'utilisation.

⁽¹⁾ Interprétation établie par la Commission de normalisation UTE 15 – Installations électriques à basse tension

⁽²⁾ Installations électriques à basse tension – Installations dans les locaux à usage médical. Cette norme est éditée et diffusée par l'Union technique de l'Electricité – Tour Chantecoq – 5, rue Chantecoq – 92808 Puteaux Cedex – Tél: 01 49 07 62 00 – Fax: 01 47 78 73 51 –E-mail: ute@ute.asso.fr – Internet: http://www.ute-fr.com/